CINQUIEME NUMERO SPECIAL POMME-de-TERRE

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Nº 11 1er supplément

AVEYRON LOZERE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

De nouveaux repiquages de la maladie se sont produits à la suite des pluies des derniers jours du mois de Juillet.

En conséquence, il convient d'adopter des mesures différentes selon la situation particulière à chaque culture :

a) Si moins de 20% du feuillage est touché par le mildiou, traiter les plantes avec une bouillie anticryptogamique appropriée.

Renouveler le traitement en cas de pluie.

Après le 15 Août, procéder au défanage.

b) Si plus de 20% du feuillage est détruit par le mildiou, procéder immédiatement au défanage puis, arracher les tubercules une semaine après.

1° Août 1961

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. BERVILLE.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

L. TROUILLON R. MARIO.

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant: L. BOUYX